



Bure, le 10 octobre 2017

INFORMATIONS COMMUNALES

Assemblée communale extraordinaire

Une assemblée communale extraordinaire est fixée le LUNDI 30 octobre 2017 à 20 heures au complexe scolaire.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 28.06.2017 ;
2. Discuter et approuver les modifications à apporter au règlement d'organisation du SIDP (Syndicat intercommunal du district de Porrentruy) ;
3. Information sur le projet d'installation de défibrillateurs dans la Commune ;
4. Divers.

Le procès-verbal mentionné ci-dessus au point 1 est déposé publiquement au secrétariat communal ou sur le site internet communal www.bure.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard un jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le règlement mentionné au point 2 est déposé publiquement au secrétariat communal 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale, où il peut être consulté. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées et par écrit, au secrétariat communal.

Déchetterie communale – horaire d'hiver

Dès le 4 novembre 2017, la déchetterie sera ouverte comme suit :

Mercredi : 13h30 – 15h30
Samedi : 09h30 à 11h30

Gym des dames

Vous êtes une femme et vous avez envie de bouger, d'être active ? Vous voulez vous refaire une santé après un long moment de farniente, une maternité ou autre ... ? Vous voulez simplement garder un corps souple et endurant ? Vous avez envie de faire de nouvelles connaissances ? Alors n'hésitez pas à rejoindre la

GYM DAMES EXTRA-SPORTIVE

les mercredis à 20h00 au complexe scolaire de Bure.

Les séances durent environ 50 à 60 minutes et comportent échauffement, renforcement musculaire et stretching.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec la monitrice Marguerite Salomon (032 466 36 75) ou la présidente Michelle Riat (032 466 61 28).

Vous hésitez ? Allez faire quelques séances d'essais et vous pourrez décider ensuite.

Le Conseil communal